



## Conseil économique et social

Distr. générale  
14 décembre 2005  
Français  
Original: anglais

---

### Commission de statistique

#### Trente-septième session

7-10 mars 2006

Point 4 f) de l'ordre du jour provisoire\*

**Points pour information : statistiques des services**

### **Rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur les statistiques des services**

#### **Note du Secrétaire général**

Conformément à la demande formulée par la Commission de statistique à sa trente-sixième session\*\*, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre ci-joint à la Commission le rapport périodique de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur les statistiques des services. Ce rapport est présenté pour information uniquement.

---

\* E/CN.3/2006/1.

\*\* *Documents officiels du Conseil économique et social, 2005, Supplément n° 4 (E/2005/24), chap. I.C.*



**Table des matières**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1–2	3
II. État d’avancement de certains projets concernant la mesure de la place des services dans l’économie .....	3–46	3
III. Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des services. ....	47–49	11
IV. Programme futur du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services. ....	50–57	12
Annexe		
Quelques événements dans le domaine des statistiques et des services en 2006 .....		15

## I. Introduction

1. En mars 2005, la Commission de statistique, ayant pris note des rapports de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du Groupe Voorburg sur les statistiques des services :

a) A relevé et apprécié le travail théorique du Groupe Voorburg et décidé que ce dernier devait continuer d'élaborer des concepts et des méthodes comparables sur le plan international dans le domaine des statistiques des services se rapportant à la mesure de la production et des prix et à l'utilisation de classifications;

b) A réaffirmé qu'il incombait au Groupe Voorburg de lui présenter le travail effectué sur les concepts et les méthodes dans le domaine des statistiques des services;

c) Est convenue que l'OCDE devait continuer à coordonner l'action internationale concernant les statistiques des services comme la Commission l'en avait chargée en 2003 et fournir un seul rapport annuel sur le travail accompli par les divers groupes d'experts et groupes d'étude sur les statistiques des services;

d) A recommandé la création d'un groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des services, qui répartirait le travail à accomplir entre les organisations internationales en ce qui concerne l'application et la révision de recommandations, telles que celles découlant des travaux du Groupe Voorburg, assurerait le transfert des connaissances dans le domaine des statistiques des services et encouragerait l'utilisation de pratiques optimales.

2. En conséquence, le présent rapport récapitule les principaux faits nouveaux concernant les statistiques des services au sein de divers groupes d'experts et l'état d'avancement du projet de création d'un groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des services. L'on y trouvera également un compte rendu sur l'élaboration par le Groupe Voorburg de son ordre du jour et, en annexe, la liste de certains événements prochains concernant les services.

## II. État d'avancement de certains projets concernant la mesure de la place des services dans l'économie

3. En 2005, les travaux de révision et de mise à jour coordonnées des cadres fondamentaux sans lesquels il ne saurait y avoir production de statistiques utiles et comparables sur les services se sont poursuivis sans relâche. Il s'agit notamment de la version mise à jour du *Système de comptabilité nationale de 1993* (1993/SCN, Rev.1) et de la version révisée du *Manuel de la balance des paiements*, qui doivent toutes deux paraître en 2008, et de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) et de la Classification centrale des produits (CPC), dont la révision doit être effectuée en 2007. Étant donné leur caractère fondamental, ces révisions auront des répercussions sur d'autres manuels, par exemple le *Manuel des statistiques du commerce international des services*<sup>1</sup>, dont la révision doit être achevée d'ici à 2009, et le *Compte satellite du tourisme : cadre méthodologique recommandé*<sup>2</sup>.

### **Mise à jour du Système de comptabilité nationale de 1993**

4. Le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale est chargé de conduire les travaux de mise à jour du Système de comptabilité nationale de 1993 (1993/SCN, Rev.1). Le Groupe de travail est aidé en cela par un groupe consultatif d'experts.

5. Les questions qui pourraient avoir des répercussions sur la mesure de la production de services sont notamment les suivantes :

- Traitement des actifs non financiers et des flux de recettes provenant de la location ou du droit d'utilisation de ces actifs, par exemple les logiciels, les droits d'auteur sur les œuvres musicales et cinématographiques, la recherche-développement, etc.;
- Capitalisation des dépenses de recherche-développement;
- Services du capital;
- Originaux et copies (de logiciels, par exemple);
- Transformation et courtage de marchandises;
- Services financiers et assurances;
- Mesure de l'intrant-travail;
- Données de la CITI agrégées aux fins du SCN;
- Clarification des directives relatives à la mesure de la production non marchande.

6. Pour plus de renseignements sur les questions examinées dans le cadre de la mise à jour du SCN et sur l'état d'avancement de ces travaux, on pourra consulter le site <<http://unstats.un.org/unsd/sna1993/issues.asp>>. Le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale compte prendre en janvier-février 2006 les décisions de principe définitives d'ordre méthodologique concernant cette mise à jour.

### **Questions touchant la révision du *Manuel de la balance des paiements***

7. La révision de la cinquième édition du *Manuel de la balance des paiements* est effectuée sous la supervision du Fonds monétaire international (FMI), qui bénéficie pour cela des conseils de son comité d'experts de la balance des paiements. Le FMI compte établir la version définitive des projets de révisions méthodologiques et achever un premier projet de manuel révisé d'ici à la fin de 2006.

8. Le Comité d'experts de la balance des paiements coordonne de près cette révision, en collaboration avec le Groupe d'experts intersecrétariats sur la comptabilité nationale et un certain nombre d'autres groupes d'experts.

9. Les questions touchant la révision du *Manuel de la balance des paiements* qui pourraient avoir des répercussions sur la mesure et l'interprétation du commerce international des services sont notamment : la ligne de partage entre commerce de marchandises et commerce de services (pour les réparations, par exemple); les marchandises destinées à la transformation; le courtage; les originaux et les copies; les services financiers et assurances; et les ajustements à apporter à la classification des services (pour les technologies de l'information, par exemple) (on pourra

trouver plus de renseignements sur ce travail de révision et les questions connexes sur le site <<http://www.imf.org/external/np/sta/bop/bopman5.htm>>).

### Révisions de classification

10. Le Groupe d'experts des Nations Unies sur les classifications économique et sociale internationales et son sous-groupe technique ont fini d'établir en 2005 la structure de la quatrième révision de la CITI en vue de la présenter à la Commission de statistique pour approbation.

11. La structure proposée pour la CITI Rev.4 comporte 21 sections au lieu de 17 dans la CITI Rev.3. La classification des services y est considérablement plus détaillée, dans le cadre d'un processus plus vaste de convergence des classifications internationale et régionales<sup>3</sup> des industries ou activités. Une nouvelle section sur l'information et la communication est prévue. Les sections sur les services professionnels d'appui aux entreprises, la culture, les loisirs, et les services de santé humaine ont été étoffées. L'approvisionnement en eau est intégré à une section qui inclut également certaines activités et services environnementaux. La constitution d'agrégats a été facilitée en ce qui concerne les technologies de l'information et de la communication (TIC).

12. À la demande des spécialistes de la comptabilité nationale, un niveau de « super-agrégation » de 10 à 12 catégories de la CITI Rev.4 aux fins de la communication de données pour le SCN a été mis au point par l'OCDE en consultation avec la Division de statistique de l'ONU et EUROSTAT. Cette proposition a été présentée au Groupe consultatif pour la comptabilité nationale en vue de son approbation en janvier 2006.

13. Les propositions relatives à la version 2.0 de la CPC devaient être achevées à la fin de 2005 avant d'être présentées à la Commission de statistique. Dans la structure large actuelle de cette classification, des produits de services ont été élaborés, entre autres, pour les TIC, l'information et la santé. L'agriculture et les transports ont été restructurés et un certain nombre de produits relatifs au tourisme ont été introduits. Les travaux effectués pour le Système de classification des produits d'Amérique du Nord (SPAN) ont constitué une contribution importante à cet égard, de même que la consultation mondiale menée en 2005.

### Commerce international des services

14. L'Équipe spéciale interorganisations sur les statistiques du commerce international des services est convenue de mettre à jour le *Manuel des statistiques du commerce international des services* d'ici à 2009 pour faire en sorte que ce cadre reste utile et pertinent pour les pays. Étant donné que ce manuel a été publié pour la première fois en 2002, sa mise à jour sera d'une portée limitée mais permettra néanmoins d'examiner la Classification élargie des services de la balance des paiements et d'autres aspects de la mesure de l'offre de services du Mode 4, ainsi que les changements rendus nécessaires par la révision du SCN et d'autres cadres de base. La table de correspondance entre la CPC et la Classification élargie des services de la balance des paiements sera révisée pour prendre en compte les révisions et clarifications découlant de la révision du SCN, du *Manuel de la balance des paiements* et de la CPC.

15. Il est prévu d'organiser au cours du premier semestre de 2006 une consultation mondiale sur les questions posées par la mise à jour du *Manuel des statistiques du commerce international des services*.

16. Les organismes internationaux sont depuis longtemps coutumiers du partage de l'information sur les événements et séminaires à venir concernant l'assistance technique dans le domaine du commerce des services, afin d'éviter les doubles emplois et, le cas échéant, de mettre en commun le peu de ressources disponibles.

17. La Division de statistique est en train de mettre en place, en coopération avec l'OCDE, une base de données mondiale pour le commerce des services qui viendrait compléter la base de données statistiques sur le commerce de marchandises (Comtrade).

18. Le Sous-Groupe technique de la Division de statistique chargé d'étudier le mouvement des personnes physiques s'est accordé sur les recommandations relatives à la mesure des rapatriements de salaires dans la balance des paiements et est en train d'établir des directives améliorées sur la mesure du Mode 4 du commerce des services (présence de personnes physiques). On pourra trouver davantage de renseignements sur ce sujet en consultant le site <<http://unstats.un.org/unsd/tradeserv/default.htm>>. En juin 2006, EUROSTAT organisera dans ses locaux la première réunion d'un groupe d'étude sur les rapatriements de salaires en vue de rédiger un guide de la collecte de données sur ce sujet.

19. Au début de 2005, l'OCDE a publié son *Manuel sur les indicateurs de la mondialisation*, qui contient des orientations sur la mesure de l'internationalisation de la production, de la mobilité internationale des ressources et de l'accroissement de l'interdépendance des économies nationales. Il représente, entre autres, un cadre pour la mesure des activités des multinationales et des filiales étrangères en matière de commerce, de biens et de services.

20. En mars 2005, la Commission européenne a présenté un projet de règlement relatif à la compilation de statistiques d'entrée et de sortie sur le commerce des services des filiales étrangères à l'intention des États membres de l'Union européenne. Ce règlement devrait être adopté par le Parlement et le Conseil européen en 2006. La compilation de données démarrera peu de temps après. Parallèlement au débat sur ce règlement et en prévision de son entrée en vigueur, EUROSTAT a rédigé un manuel relatif à la compilation de ce type de données. L'élaboration de ce manuel devrait s'achever au début de 2006.

21. Les processus de mondialisation de la production, y compris la production de services, les délocalisations et la perception d'un déplacement des emplois, tant dans la production manufacturière que dans les services, des pays développés vers les pays en développement, constituent une problématique qui intéresse les décideurs mais sur laquelle on dispose de très peu de données statistiques concrètes propres à faciliter le débat et la prise de décisions. EUROSTAT a constitué une équipe spéciale qui doit tenir sa première réunion au début de 2006 et aura pour tâche d'étudier les possibilités de mesurer l'approvisionnement international en établissant un cadre permettant d'utiliser les données existantes de manière systématique et en mettant au point des enquêtes ponctuelles spécifiques auprès des entreprises. À sa session extraordinaire sur la mondialisation tenue en novembre 2005, l'OCDE s'est également penchée sur cette question.

### **Indicateurs à court terme pour les services**

22. Considérant la demande par les banques centrales de statistiques à plus court terme sur la production de services, et afin de pourvoir aux besoins des responsables de la politique monétaire, l'Équipe spéciale sur les services du Groupe de travail de l'OCDE sur les statistiques économiques à court terme est en train d'établir un manuel sur l'indice de la production de services. Un projet complet a été présenté au Groupe de Voorburg à Helsinki, en 2005. Il est prévu que ce manuel sera achevé en 2006, sous réserve d'approbation par le Comité des statistiques de l'OCDE.

### **Indices des prix à la production des services**

23. Les travaux sur les prix et les volumes de la production de services sont d'une importance fondamentale pour mieux mesurer l'ampleur et la croissance réelles de la production de services. Améliorer les pratiques actuelles et la comparabilité internationale, telles sont les grandes priorités qui ressortent de tout l'éventail des activités récentes et en cours à cet effet concernant les à propos des indices des prix à la production des services. Ils posent des problèmes d'ordre tant conceptuel que pratique.

24. Depuis quelques années, le Groupe de Voorburg se penche principalement sur les questions méthodologiques de base relatives aux indices des prix à la production des services. L'hétérogénéité de cette production a imposé de procéder service par service.

25. Il en est résulté une série de documents principaux représentant la contribution coordonnée de plusieurs pays, sur la méthodologie des prix pour différents types de services, dans un mode de présentation standard. À la réunion de 2005, deux documents principaux, l'un sur le recrutement de main-d'œuvre et l'autre sur les services de messagerie, ont été examinés. On a également débattu à cette occasion d'autres propositions tendant à ajouter un élément de qualité au système des documents principaux. Une séance a été consacrée aux questions relatives à l'ajustement de la qualité et à l'adéquation à l'usage prévu dans le cas des services de location et de leasing, ce qui a permis de mettre en lumière différentes conceptions de la qualité tant chez les producteurs que chez les consommateurs. Des propositions de futurs documents principaux ont fait l'objet de tests et de débats au cours de miniséances.

### **Indices des prix à la production**

26. Les auteurs du *Manuel des indices des prix à la production* publié par le FMI en 2004 reconnaissent que, à l'instar du *Manuel sur l'indice des prix à la consommation* publié par l'OIT la même année, ils avaient tiré parti du contenu et des conclusions des documents présentés lors des réunions du Groupe de Voorburg. Ces manuels constituent donc des vecteurs par le biais desquels les conclusions du Groupe pourraient exercer une influence plus large sur les méthodes effectives de compilation. Plus particulièrement, dans le chapitre 10 du *Manuel des indices des prix à la production*, consacré au « Traitement de produits spécifiques », on trouve des comptes relatifs à des activités de services tirés de documents publiés par le Groupe.

27. Il convient de noter que d'autres travaux internationaux exploitent, ou pourraient exploiter à l'avenir, les produits du Groupe de Voorburg, par exemple les travaux en cours sur le manuel relatif aux indices des prix du commerce élaboré sous l'égide du FMI et la révision éventuelle du *Manuel des indices des prix à la production* pour y intégrer les résultats des travaux sur les indices des prix à la production des services. Ces questions sont examinées par le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix.

28. L'Équipe spéciale OCDE-EUROSTAT sur les prix des services dans les statistiques à court terme est en train d'établir un guide de la compilation des indices des prix à la production pour les services. Cette équipe spéciale a tenu sa dernière réunion en novembre 2005, à Paris, et elle est en train d'établir la version définitive de ce guide, à paraître au début de 2006. Il s'agit là d'un outil qui complète le *Manuel des indices des prix à la production* et vise à harmoniser les concepts et à donner des conseils pratiques pour la compilation de tels indices dans le domaine des services. L'OCDE publie également les réponses au questionnaire annuel sur les faits nouveaux survenus dans les pays s'agissant des travaux sur les indices des prix à la production pour les services. Cette enquête annuelle est en cours de révision, afin de l'aligner sur les dispositions du guide.

### **Mesure de la productivité**

29. L'OCDE, la Fundación BBVA et l'Instituto Valenciano de Investigaciones Económicas ont organisé conjointement un atelier sur la mesure de la productivité qui s'est tenu à Madrid du 17 au 19 octobre 2005.

30. Depuis quelque temps, les bureaux de statistique sont de plus en plus nombreux à s'intéresser à la mesure de la productivité. Les travaux sur ce sujet posent de nombreuses questions nouvelles dans ce domaine, notamment celle des manières possibles de mettre au point des mesures de la performance globale en matière de productivité, ainsi que les questions liées à la mesure de la productivité dans des secteurs économiques déterminés, tels que les services. Cet atelier avait pour objet d'aider les bureaux de statistique qui ont entrepris ce travail, de dresser le bilan du travail en cours dans les pays de l'OCDE et d'améliorer la comparabilité internationale des mesures de la productivité.

31. Un recueil des indicateurs de la productivité a été publié conjointement par la Direction des statistiques et la Direction de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE en 2005, publication qui coïncidait donc avec la tenue de cet atelier (voir <<http://www.oecd.org/dataoecd/60/31/35529051.pdf>>).

### **Statistiques des entreprises**

32. Étant donné l'intérêt croissant que les décideurs et les analystes portent aux services, à leur compétitivité et à leurs effets sur la compétitivité du reste de l'économie, l'infrastructure de base des statistiques des entreprises retient de plus en plus l'attention.

33. L'objectif d'EUROSTAT est de placer les statistiques des services sur un pied d'égalité avec celles de la production manufacturière, pour ce qui est des statistiques tant à court terme que structurelles. Plus précisément, de nouveaux règlements du Parlement et du Conseil européens sont en préparation pour :

- Accroître la portée sectorielle des registres d'entreprises et y intégrer les groupes d'entreprises (l'enregistrement des liens entre groupes internationaux d'entreprises est également prévu);
- Réviser les classifications des activités (Classification européenne Rev.1.1) et des produits (Classification des produits par activité) conformément aux modifications apportées à la CITI et à la CPC;
- Réviser le règlement 58/97 du Conseil relatif aux statistiques structurelles des entreprises afin d'accroître leur portée, leur niveau de détail et le nombre des variables et ventilations disponibles pour les services. Plusieurs projets sont en cours pour élaborer des données plus harmonisées sur les services aux entreprises, la démographie des entreprises, les filiales étrangères, la demande de services, les relations interentreprises, les facteurs qui interviennent dans le succès des entreprises et la mesure de l'approvisionnement international.

34. La Division de statistique de l'ONU a organisé à New York, du 19 au 23 septembre 2005, une réunion d'experts sur les statistiques industrielles qui avait notamment à son ordre du jour un point sur le développement de la collecte de données afin de mieux couvrir les activités des entreprises, y compris les services. Ce groupe d'experts a confirmé la nécessité de réviser les recommandations internationales relatives aux statistiques industrielles<sup>4</sup> et le manuel de 1950 sur les indices de la production industrielle<sup>5</sup>. Il est prévu d'étoffer ces deux documents pour tenir compte des besoins découlant de la révision du SCN de 1993 et inclure les recommandations sur la mesure des activités de services (l'ordre du jour et les documents de cette réunion peuvent être consultés à l'adresse <<http://unstats.un.org/unsd/industry/meetings/eg2005/ac105-2.asp>>).

35. Le nouveau groupe d'experts des Nations Unies sur les statistiques du commerce de distribution a tenu sa première réunion en août 2005. Ce groupe a été créé pour aider la Division de statistique à réviser la publication de 1975 contenant les recommandations internationales concernant les statistiques du commerce et des services de distribution<sup>6</sup> (pour plus de renseignements, voir <[http://unstats.un.org/unsd/newsletter/unsd\\_workshops/distributive\\_trade.htm](http://unstats.un.org/unsd/newsletter/unsd_workshops/distributive_trade.htm)>).

36. Considérant que, pour les travaux d'analyse, il existe une forte demande de statistiques des entreprises qui soient davantage comparables au plan international, la Direction des statistiques de l'OCDE a organisé, les 3 et 4 novembre 2005, une réunion d'experts sur les statistiques structurelles des entreprises afin d'examiner avec les experts nationaux les points communs et les différences en la matière entre les pays membres d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie-Pacifique. La réunion a également permis d'examiner les registres, la démographie des entreprises, les statistiques par taille, la portée, la définition des variables et les microdonnées d'entreprise. La prochaine réunion du groupe d'experts est prévue pour l'automne 2006.

### **Statistiques de la recherche-développement et de l'innovation**

37. Le Groupe d'experts nationaux des indicateurs de la science et de la technologie de l'OCDE s'emploie à améliorer la méthode de collecte de données comparables au plan international pour mesurer la contribution, la production, la diffusion et les effets de la science et de la technologie.

38. La troisième édition de la publication conjointe OCDE/EUROSTAT dite « Manuel d'Oslo » sur la mesure de l'innovation est parue. Cette dernière édition étend la notion d'innovation au-delà de son acception technologique pour mieux tenir compte de l'innovation dans les services, en incluant également l'innovation en matière de marketing et d'organisation ainsi que les liens du processus d'innovation. Les concepts définis dans la version révisée de ce manuel seront progressivement mis en œuvre dans les enquêtes nationales sur l'innovation, ainsi que dans la prochaine enquête communautaire d'Eurostat sur l'innovation.

39. Un questionnaire Eurostat/OCDE harmonisé sur les statistiques de la recherche-développement a été approuvé par le Groupe d'experts nationaux des indicateurs de la science et de la technologie et une opération de collecte conjointe de données a été lancée en novembre 2005, comportant une meilleure couverture de la recherche-développement dans les secteurs de services.

40. Étant donné qu'il a été décidé de modifier le traitement de la recherche-développement dans le SCN, à savoir que les dépenses à ce titre ne sont plus assimilées à des dépenses courantes mais à un investissement capitalisé, le Groupe d'experts nationaux des indicateurs de la science et de la technologie s'emploie, avec des consultants nationaux, à adapter la méthode utilisée dans le Manuel Frascati (2002) aux nouveaux concepts du SCN ainsi qu'à mettre au point de meilleures mesures de l'internationalisation de la recherche-développement.

### **Questions sectorielles**

#### *Les services financiers dans la comptabilité nationale*

41. L'équipe spéciale de l'OCDE chargée des services financiers dans la comptabilité nationale a présenté à la réunion de janvier 2006 du Groupe consultatif d'experts du SCN des recommandations visant à améliorer la définition de la production des services financiers et la ventilation prix-volume des services financiers et assurances afin de parvenir à une meilleure mesure de ces services en prix courants et en prix réels.

42. Une équipe spéciale réunie par le FMI et le Bureau of Economic Analysis des États-Unis a présenté à la réunion de janvier 2006 du Groupe consultatif d'experts des recommandations tendant à faire ressortir expressément la production de la part patronale des régimes de retraite par répartition et à comptabiliser conformément aux pratiques actuarielles les flux et stocks de tous les régimes de pension à prestation définie.

#### *Statistiques du tourisme*

43. À sa réunion de février 2005, le Groupe de coordination interorganisations des statistiques du tourisme a examiné des propositions de mise à jour de la publication intitulée « Compte satellite du tourisme : cadre méthodologique recommandé » et des recommandations de 1993 concernant les statistiques du tourisme de l'Organisation mondiale du tourisme. Il a également élaboré un certain nombre de propositions de révision du Manuel de la balance des paiements, de la CITI et de la CPC, le but étant de mieux harmoniser les concepts de tous ces cadres avec les statistiques du tourisme et de les rendre plus utiles pour la collecte de ces statistiques.

*Statistiques du secteur des TIC*

44. Le Groupe de travail de l'OCDE sur les indicateurs de la société de l'information est en train d'examiner les définitions du secteur des TIC, ainsi que les biens et services produits par ce secteur, compte tenu de la révision de la CITI, de la CPC et du Système harmonisé (2007). Des propositions sont en préparation pour la réunion de mai 2006 du Groupe de travail.

*Comptes de la santé*

45. L'OCDE, EUROSTAT et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont posé les fondements d'une stratégie commune de collecte de données sur les dépenses de santé fondée sur le Système des comptes de la santé. Un document sur les dispositions pratiques devant régir la coopération entre l'OCDE, EUROSTAT et l'OMS et un projet de questionnaire commun sur le Système des comptes de la santé ont été établis. Le contenu du questionnaire et les directives correspondantes, achevés à l'automne 2005, tiennent compte des résultats des discussions tenues lors des réunions d'experts de l'OCDE et d'EUROSTAT.

46. Dans le projet de dispositions pratiques, il est envisagé d'adresser des lettres aux chefs des organismes nationaux compétents (les bureaux de statistiques et/ou ministères de la santé) pour leur signaler combien il importe de mettre en œuvre le Système des comptes de la santé et la prochaine collecte commune de données sur le sujet. Plus précisément, une lettre commune d'information EUROSTAT/OCDE et une lettre commune d'information OMS/OCDE seront prochainement adressées, respectivement, aux chefs des bureaux nationaux de statistiques et aux ministres de la santé.

### **III. Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des services**

47. Comme suite à la recommandation<sup>7</sup> faite par la Commission de statistique en mars 2005 et tendant à créer un groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des services, l'OCDE a adressé aux organisations internationales, en juillet 2005, une lettre leur demandant leur avis sur le rôle d'un tel groupe de travail et les invitant à en faire partie.

48. Les cinq organismes suivants ont indiqué qu'ils souhaitaient participer aux travaux du groupe : Division de statistique de l'ONU, EUROSTAT, OIT, Comité statistique inter-États de la Communauté d'États indépendants et OCDE. La Banque centrale européenne serait également disposée à participer à une réunion pour clarifier le mandat du groupe.

49. Parmi les organismes qui ont décliné l'invitation à faire partie du groupe, la plupart étaient favorables à sa création. Plusieurs souhaitaient clarifier son mandat et son rôle, surtout pour éviter les doubles emplois. La Division de statistique de l'ONU a proposé que cet organisme fonctionne dans un premier stade en tant que groupe virtuel.

*Les préoccupations exprimées portaient notamment sur les points suivants :*

- Objectifs peu clairs assignés au groupe de travail proposé;

- Le thème « statistiques des services » ne correspond pas à l'organisation des départements de statistique des organisations internationales, dont l'organigramme renvoie à des domaines statistiques (comptabilité nationale, balance des paiements, commerce, statistiques des entreprises, prix, etc.), d'où la difficulté de savoir qui va, ou devrait, participer;
- Les services sont aujourd'hui si présents dans l'ensemble de l'économie qu'il serait peut-être préférable de ne pas leur appliquer une démarche sectorielle;
- Comment éviter les doubles emplois?

*Les possibilités perçues ont trait, notamment, aux points suivants :*

- Les services continuent de susciter un intérêt politique;
- Les statistiques des services doivent être améliorées de manière générale et les services posent toute une série de problèmes de mesure particulièrement difficiles;
- L'amélioration du transfert des connaissances en matière de statistiques des services rejoint les logiques du commerce international, du développement, de la productivité et de la croissance, domaines dans lesquels il faut que davantage de pays comprennent mieux la contribution effective et potentielle des services à la croissance et au développement;
- La création du groupe donnerait aux organisations internationales la possibilité de conjuguer leurs ressources dans un effort de coopération et de superviser la coordination des travaux dans ce domaine.

Un projet de mandat du groupe de travail a été distribué pour examen par les organisations susmentionnées.

#### **IV. Programme futur du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services**

50. Le Groupe de Voorburg s'est réuni à Helsinki en septembre 2005, son mandat ayant été renouvelé par la Commission de statistique. Il avait à son ordre du jour les points suivants : indices des prix à la production pour les services (voir plus haut, par. 24 et 25); mesure du chiffre d'affaires par produit; indice de la production de services; classification des activités et produits; et stratégie future.

51. Le Groupe de Voorburg a confirmé son objectif, ses axes d'intervention et son champ d'action et a adopté une série de mesures en vue d'élaborer son programme de travail pour le proche avenir. L'objectif du Groupe de Voorburg est de mettre en place une méthode de mesure des produits réels des industries de services qui soient comparables sur le plan international.

##### *Axes d'intervention*

52. Il a été convenu que le groupe ne devrait pas intervenir activement dans la diffusion des connaissances et des pratiques optimales, ni assurer la maintenance de la base de connaissances constituée dans le passé. Il vaut mieux que ces fonctions soient assurées par des organismes internationaux tels que la Division de statistique de l'ONU ou l'OCDE, mais le Groupe continuerait de jouer un rôle important dans le transfert implicite des connaissances par l'échange des points de vue pendant ses

réunions annuelles. L'action du Groupe sera essentiellement axée sur la mise au point de concepts, de méthodes et de pratiques optimales dans le domaine des services.

#### *Champ d'action*

53. Étant donné l'objectif qu'il s'est fixé, la portée des activités du Groupe demeurera circonscrite au chiffre d'affaires, à la classification et aux prix. Comme le plus gros du travail sur les classifications est aujourd'hui achevé, le Groupe s'emploierait essentiellement au cours des quelque réunions à venir à identifier les pratiques optimales en matière d'élaboration des indices des prix à la production pour les services. Par ailleurs, le Groupe réexaminerait périodiquement son plan de travail pour y inclure de nouvelles questions émanant des bureaux nationaux de statistiques et des organisations internationales.

54. En examinant son objectif, ses axes d'intervention et son champ d'action, le Groupe a estimé qu'il était essentiel de fournir aux bureaux nationaux de statistique et aux organisations internationales des résultats concrets et des recommandations sur les aspects conceptuels et pratiques de l'élaboration de statistiques des services. Il faut mieux définir la nature du service que l'on essaie de mesurer par les chiffres d'affaires et les prix. Considérant que de meilleures statistiques des services éclaireront davantage les questions de productivité et de compétitivité, il a été convenu que la mesure des activités par les prix ne saurait être séparée des problèmes de mesure dans le chiffre d'affaires et la classification. Il s'agit en fait d'intégrer l'optique de la comptabilité nationale au travail d'élaboration dans ces trois domaines.

#### *Prochaines étapes*

55. Afin d'accélérer le travail d'élaboration des indices des prix à la production des services et des mesures de cette production, il a été convenu que certains changements devaient être apportés au plan de travail ainsi qu'aux modalités et à la structure des réunions.

56. En premier lieu, il a été décidé de conserver ce qui avait donné de bons résultats dans le passé, par exemple les mini-exposés et le système des documents principaux utilisés dans les séances sur les indices des prix à la production. Les mini-exposés de la première année aident à préparer les documents principaux et certaines pratiques optimales au cours de l'année suivante. Ces séances doivent être plus structurées afin de mieux identifier les diverses pratiques. À cet effet, une équipe spéciale a été chargée :

a) D'élaborer et mettre en place un cadre plus structuré d'évaluation de l'amélioration des contenus, en tirant parti du travail déjà accompli sur la mesure et l'évaluation de la qualité;

b) De concevoir une séance sectorielle pilote sur les prix au cours de laquelle les débats intégreraient les perspectives de la classification, de la mesure de la production et de la comptabilité nationale, en prévision de la prochaine réunion du Groupe de Voorburg, en 2006;

c) D'élaborer un plan de travail pour les quelques années à venir, qui soit doté d'un objectif concret et de délais précis.

57. L'équipe spéciale rendra d'abord compte de l'avancement de ses travaux au bureau du Groupe de Voorburg, à la fin de 2005, puis fera un exposé à ce sujet à la Commission de statistique, en 2006.

*Notes*

<sup>1</sup> ST/ESA/STAT/SER.M/86.

<sup>2</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.01.XVII.9.

<sup>3</sup> Par exemple, la Classification européenne (NACE), la Classification d'Amérique du Nord (NAICS) et la Classification d'Australie-Nouvelle-Zélande (ANZSIC).

<sup>4</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.83.XVII.8.

<sup>5</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.1950.XVII.4 (ST/STAT/SER.F/1).

<sup>6</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.75.XVII.9 (ST/ESA/STAT/SER.M/57).

<sup>7</sup> *Documents officiels du Conseil économique et social, 2005, Supplément n° 4* (E/2005/24), chap. III, par. 21.

---

## Annexe

### **Quelques événements dans le domaine des statistiques et des services en 2006**

1. Équipe spéciale interorganisations sur les statistiques du commerce international des services : réunions des 21 et 22 février 2006, à New York, et du 15 septembre, à Paris.
  2. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Équipe spéciale sur les services du Groupe d'experts des statistiques économiques à court terme : réunion des 1<sup>er</sup> et 2 février 2005, à Paris, et réunion (une journée à la fin de juin 2006).
  3. Groupe de Voorburg sur les statistiques des services, réunion d'octobre 2006 à Wiesbaden (Allemagne).
  4. Groupe d'experts OCDE/EUROSTAT des statistiques du commerce des services, réunion du 12 au 14 septembre 2006 à Paris.
-